

JAZZ A COUCHES 2021

PROTOCOLE SANITAIRE – COVID

Date de mise à jour : 27/06/2021

1. Affichage

- Affichage des gestes barrières (port du masque obligatoire à partir de 11 ans, recommandé à partir de 6 ans, distanciation physique s'au moins 1 m entre deux personnes en toutes circonstances, diverses règles d'hygiène, etc.)
- Affichage des jauges dans tous les espaces intérieurs et extérieurs, y compris sanitaires public
- Invitation à télécharger et activer l'application « Tous Anti Covid » (QR Code)
- Affichage des sens de circulation
- Affichage consigne sous chapiteau : laisser une place dans la mesure du possible entre 2 groupes de personnes ayant réservé ensemble
- Transmission du protocole sanitaire à tous les bénévoles
- Affichage du protocole sanitaire dans les différents lieux à destination des bénévoles et des salariés

2. Approvisionnement et mise à disposition de fournitures

Dans tous les espaces où cela s'avère utile :

- **Pour les bénévoles, salariés et prestataires** : masques, gel hydro-alcoolique, essuie-tout à usage unique, désinfectant de surface respectant les normes virucides, sacs poubelle, etc.
- **Pour le public** : gel hydro-alcoolique, essuie-tout à usage unique, etc. ainsi que savon et essuie-tout à usage unique dans les sanitaires « public »

3. Référent Covid

Référent Covid : Stéphane DESVIGNES, Président de l'Association du festival de jazz

Désignation d'un chargé de mission « Application du protocole sanitaire » : Mme Laëtitia JACQUESSON., avec pour missions :

- Affichage des consignes sanitaires
- Commande et gestion de l'approvisionnement en fournitures dans les différents lieux
- NB : Procédures de nettoyage et de désinfection appliquées par toutes les équipes

La vérification de l'application du protocole sanitaire et des gestes barrières pendant le festival revient collectivement à l'ensemble des bénévoles et personnels.

4. Adaptation des espaces et de l'organisation

Sur tous les espaces fréquentés par le public et les bénévoles

- Définition de sens de circulation et organisation des flux dans tous les espaces
- Par chaque équipe : désinfection des points de contact fréquents (poignées de portes, robinets, zones de paiement, banques d'accueil, etc...)
- Ventilation régulière des espaces clos et/ou couverts
- En jauge « debout » (hors concerts : sur site et espace de circulation) : 4m²/pers. Minimum.

NB Tous les espaces fréquentés par le public et les bénévoles sont concernés : site zone de loisirs, chapiteau, buvette, restauration, sanitaires public, salle de la Bergerie, entrées, file d'attente en amont des entrées, accès scène/loges, etc.)

Entrées

Contrôle des billets : le spectateur déchirera lui-même son billet sous le contrôle du personnel de salle.

FACULTATIF : Mise en place d'un carnet de rappel, afin de pouvoir informer les spectateurs cas contact le cas échéant après la manifestation, pour les spectateurs qui achètent leur billet sur place :

- Version papier
- Version numérique si disponible via Tous Anti Covid

Sur site

La délimitation des différents espaces sera favorisée et l'accès à chacun d'entre eux contrôlé pour permettre un respect des normes sanitaires et notamment de la distance d'un mètre entre deux personnes en toutes circonstances.

Sous chapiteau :

Multiplication dans la mesure du possible des points d'entrée du public pour faciliter l'installation dans la salle.

Ne pas ouvrir les portes au dernier moment afin d'éviter les files d'attente et les congestions.

Interdiction de l'accès du public aux espaces de travail (loges etc.)

5. Divers

Les salariés, bénévoles, intervenants extérieurs et prestataires seront formés aux gestes barrières et règles sanitaires, et impliqués pour faire respecter les mesures par le public.

Selon la capacité d'accueil, le pass sanitaire n'est pas nécessaire pour l'accès au festival Jazz à Couches 2021.